

# Inf'Auxonne

Magazine d'information de la ville d'Auxonne



## Sommaire

### **VIE DE LA COMMUNE : 2**

- Consultation des électeurs

### **VIE SCOLAIRE : 2**

- Les grandes actions du Lycée

### **CADRE DE VIE : 3**

- Réglementation en zone 30  
- Point sur les travaux  
- Bassin écrêteur  
- Programme pluri-annuel  
- Acquisition d'un tractopelle  
- Barrage à aiguilles  
- Réfection des remparts

### **ASSOCIATIONS ET ANIMATIONS : 4**

- À ne pas manquer  
- Gala de Body Dance  
- Le Turlupin en spectacle  
- Concert des chorales du Jura  
- La Fête de la Musique 2010  
- Concours de pêche  
- Piscine Municipale  
- A.S. L'Aiglou Basket  
- Sport Santé Bien-être  
- Triathlon

### **ACTION SOCIALE : 6**

- Des Colis pour la Fête des Mères  
- Repas à domicile  
- Pack Eurêka : médicaments  
- Point de situation sur l'épicerie sociale  
- Collecte alimentaire

### **TRIBUNE LIBRE : 7**

- Expression des groupes politiques

### **ZOOM : 8**

- À la découverte des rues d'Auxonne  
- Spectacle Sons et Lumières  
- Nouveau Chef de Corps du 51<sup>e</sup> RT  
- Médaille de la Famille Française  
- Changement d'horaires  
- Ouverture du Musée Bonaparte  
- La Fête des Voisins

## Rappel

L'Inf'Auxonne est votre magazine, le comité de rédaction appréciera vos informations, réflexions et vos photos. Le magazine est également ouvert aux associations sportives et culturelles qui souhaitent se faire connaître ou faire connaître leurs activités et le calendrier de leurs manifestations. Les informations et photos sont à fournir à la mairie.

**OUI** à 79,52 %  
**NON** à 20,48 %

À la consultation locale des électeurs portant sur la zone commerciale sur le site du Charmoy... PAGE 2

## ÉDITO DE M. LE MAIRE



Juillet !!! Voici venu le temps des grandes vacances tant attendu par les plus jeunes d'entre nous. Souhaitons que le soleil vienne enfin nous remonter un moral mis à mal par toute l'incertitude qui pèse sur nous en cette période de difficultés économiques !! C'est dans ce contexte que la municipalité d'Auxonne n'a pas souhaité augmenter ses taux

d'imposition, la gestion rigoureuse des deniers publics ayant permis de dégager un excédent au budget.

Les travaux sur la D 905 sont achevés. Les poids-lourds ayant l'obligation de l'emprunter, la circulation et le stationnement dans le centre ville s'en trouvent grandement améliorés.

Les travaux d'aménagement des rues Emile Gruet, Antoine Masson, et Thiers sont en phase d'achèvement. La circulation des piétons, des mamans avec poussette ou landau et surtout des personnes handicapées sera facilitée par l'abaissement des trottoirs au coin des rues.

Les cafés pourront installer des terrasses confortables, contribuant ainsi à rendre le centre ville plus animé.

Comme tout un chacun a pu le constater, les travaux du port sont bien avancés, on peut espérer qu'il soit opérationnel dès la saison touristique prochaine.

Il devient donc impératif qu'une concertation s'établisse entre les commerçants et la municipalité pour définir ce que devra devenir le centre ville, ce qu'il faudra faire pour qu'il constitue un pôle d'attraction pour les chalands et les touristes fluviaux qui ne manqueront pas de s'arrêter plus longtemps en nos murs.

Naturellement, de nouvelles pratiques commerciales devront être mises en œuvre pour profiter de cette clientèle potentielle.

Quant aux habitants riverains ils devront nécessairement être associés à cette concertation.

Bien que nous soyons en période estivale, les services sociaux de la municipalité poursuivent leurs actions, au service des auxonnais.

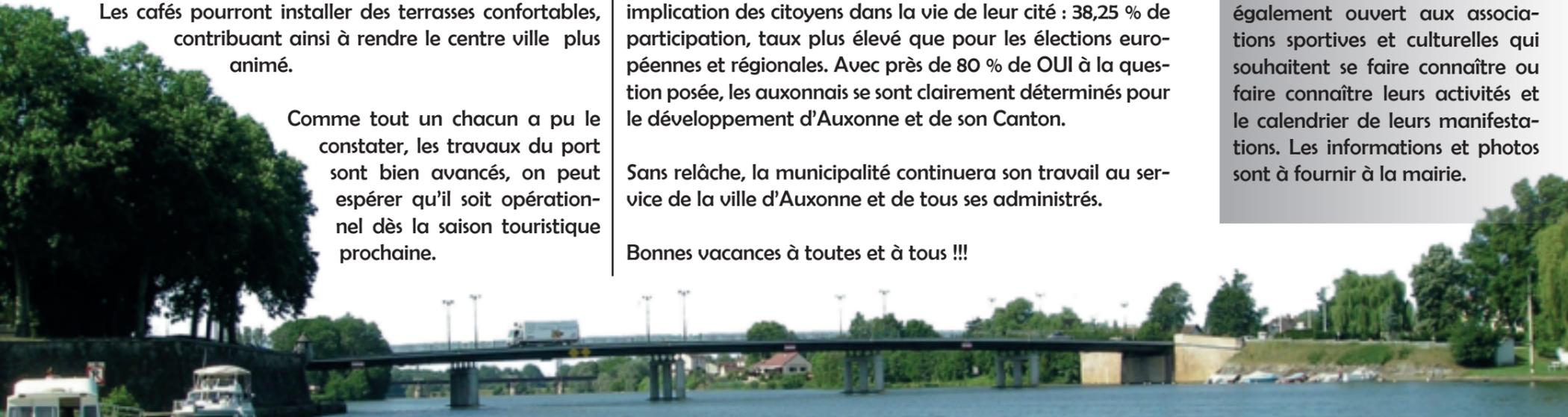
Le P'tit Coup de Pouce continue de fonctionner grâce à ses bénévoles, afin de venir en aide aux plus démunis d'entre nous.

Le CCAS reprend au mois de septembre l'opération « Seniors en Vacances », une cinquantaine de personnes devant partir au bord de l'océan dans la région de Royan.

La Consultation des électeurs du 27 juin a révélé la véritable implication des citoyens dans la vie de leur cité : 38,25 % de participation, taux plus élevé que pour les élections européennes et régionales. Avec près de 80 % de OUI à la question posée, les auxonnais se sont clairement déterminés pour le développement d'Auxonne et de son Canton.

Sans relâche, la municipalité continuera son travail au service de la ville d'Auxonne et de tous ses administrés.

Bonnes vacances à toutes et à tous !!!



# Vie de la commune

## CONSULTATION LOCALE DES ÉLECTEURS DU 27 JUIN 2010

AUXONNAISES, AUXONNAIS,  
Chers Concitoyens,

NOUS avons demandé VOTRE avis.

C'était une première ; une consultation, et pourtant, le taux de participation de 38.25 % a dépassé celui des dernières élections européennes et régionales !

**79.52 % d'entre vous ont répondu OUI**  
**(pour 20.48 % de réponses négatives)**  
à la question suivante :

« Êtes-vous favorable OUI ou NON au projet d'implantation d'une zone commerciale sur le site du Charmoy ? »

MERCI pour votre importante mobilisation et pour votre confiance !

MERCI pour ce résultat sans ambiguïté !

Nous avons pris acte de votre soutien et de votre intérêt, témoignés lors de la campagne et de la proclamation des résultats à laquelle vous avez assisté très nombreux. Saluons également le déplacement de nombreux habitants des communes avoisinantes, les uns pour nous témoigner leur intérêt pour le projet, les autres regrettant de ne pouvoir voter.

Nous persévérons pour faire respecter VOTRE choix, qui est aussi le NOTRE.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de ce dossier.

AUXONNE doit évoluer pour redevenir LA capitale du Val de Saône, une capitale économique et touristique digne de ce nom !

**ENCORE MERCI !!!**

## Vie Scolaire



### LES GRANDES ACTIONS DU LYCÉE

Le Lycée Prieur de la Côte d'Or à Auxonne est un lycée polyvalent comprenant trois sites :

- Le site Vauban pour l'enseignement général,
- Le site Vinci pour l'enseignement professionnel,
- Les Forges où se trouvent le CDI, le foyer Ledoux, la restauration scolaire et l'enseignement des étudiants en BTS Communication.

Il bénéficie aussi d'un capital culturel riche et privilégié, avec un parcours artistique qui a été récemment inauguré, comprenant des oeuvres d'artistes tels que Yan Pei Ming, Jacques Perrault, et Antoine de Bary. Ceci permet aux élèves d'aiguiser leurs sens artistiques et esthétiques et contribue à rendre cet endroit encore plus agréable.

Cette année, le Lycée Prieur de la Côte d'Or a participé à plusieurs activités et actions dans des domaines très variés...

Un séjour linguistique par exemple, a été organisé

afin de permettre aux élèves de partir en Angleterre durant une semaine. Ils ont pu ainsi mettre en pratique ce qu'ils apprennent en cours. Ce voyage a connu un franc succès auprès des élèves, qui pour certains, envisagent d'y retourner dès que l'occasion se représentera !

De nombreux élèves prennent part régulièrement aux événements sportifs et sont inscrits à l'UNSS pour participer aux divers clubs gérés par nos professeurs d'EPS comme la danse, rugby, handball, football, VTT, courses d'Orientation, badminton... (Le lycée a remporté la première place à « Festidance » au palais des sports de Dijon au mois de mai 2010.)

Les élèves de CAP « Agent d'Entreposage et Messagerie » ont aussi aidé à la mise en place de l'épicerie sociale d'Auxonne, qui a pour but d'acheter et vendre des denrées alimentaires à prix extra bas pour les personnes en difficulté. Ils ont donc pu mettre en pratique leurs connaissances en situation

réelle dans un cadre humanitaire.

Cette année aussi comme tous les ans, l'infirmière Madame Trezzy a organisé de nombreuses interventions de prévention avec la participation des gendarmes, sur divers sujets tels que : les comportements addictifs, l'alcool et les drogues, la sécurité routière, l'utilisation de l'image, les téléphones portables et internet, les maladies sexuellement transmissibles, le SIDA... D'après les élèves, le fond et la forme de ces interventions ont été dans l'ensemble très réussis !

Les résultats 2009 du Lycée Prieur publiés dans le Figaro au mois de mai 2010, montrent une belle progression : Classement national 388<sup>e</sup> sur 1930 (+1002\*)  
Classement au sein de l'académie 12<sup>e</sup> sur 51 (+32\*)  
Classement au sein du département 8<sup>e</sup> sur 18 (+8\*)  
Taux de mentions Très Bien 3 %.

\*Par rapport aux résultats de l'année précédente

# Cadre de Vie

## RÉGLEMENTATION EN ZONE 30

Une zone 30 délimite un périmètre urbain dans lequel non seulement la vitesse maximale autorisée est de 30 km/h pour tous les véhicules, mais où les aménagements sont tels qu'ils favorisent la cohabitation pacifique de tous les usagers.



## LE CENTRE VILLE APRÈS UNE SÉRIE DE TRAVAUX :



Nouveau mobilier urbain

- Suppression des branchements en plomb (60 suppressions en 2010, 60 programmés en 2011 etc. la loi obligeant la fin des travaux avant 2013).
- Abaissement des trottoirs pour rendre la ville accessible aux personnes à mobilité réduite (loi obligeant les travaux avant 2015) et faciliter la circulation des personnes avec des poussettes.
- La mise en place du nouveau mobilier urbain conçu par l'Adjoint aux travaux, réalisé dans les ateliers municipaux par notre serrurier J.L. VAUTRIN. Il comprend des vasques fleuries pour le plaisir des yeux et un banc pour se reposer.
- La traversée d'Auxonne se transforme, en plus des trottoirs abaissés et l'aménagement des terrasses pour les cafetiers, en un axe de promenades pour le bien-être de tous.

## DÉVIATION POIDS LOURDS

Le double sens de circulation a été rétabli le 26 mai 2010 à 8 h 00. Les poids lourds sont interdits au centre ville sauf pour les livraisons de 19 h 00 à 10 h 00. Suivra le marquage au sol (suivant la météo). Les plantations seront faites à l'automne.

## PORT DE PLAISANCE

Pour suivre l'évolution des travaux du port de plaisance, un Site Internet est à votre disposition en saisissant « création du port d'Auxonne » dans un moteur de recherche et en sélectionnant le premier lien sur « Photos TP ».

## TRAVAUX DE L'ÉGLISE

Une réunion de préparation de chantier a eu lieu le 3 juin. Les travaux ont débuté le 16 juin, et la pose des échafaudages le 22 juin. La durée prévue des travaux est de 20 mois.

## TRAVAUX DE VOIRIE

Des travaux sont actuellement en cours dans la ruelle du Jura, ainsi que sur la liaison place d'Armes – rue Guébriant. Des revêtements de chaussées sont également prévus dans diverses rues d'Auxonne.

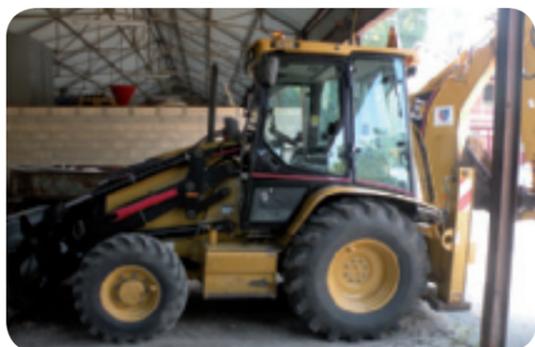
## BASSIN ÉCRÊTEUR

Une consultation d'entreprises est actuellement en cours. Les travaux vont débuter dans le courant de cet été.



## PROGRAMME PLURI-ANNUEL

L'entretien des cours d'eau du Vannois et de la Brizotte est terminé. Une seule tranche reste à réaliser.



## ACQUISITION D'UN TRACTOPELLE

Cet achat d'occasion va permettre à la commune de pouvoir faire les terrassements généraux, les tranchées etc... Il est arrivé aux Services techniques mi-juin.

## BARRAGE À AIGUILLES

Les travaux du barrage d'Auxonne ont commencé en juin 2009 sous la houlette de Messieurs Xavier MARECHAL, Chef de Travaux, Laurent BRUNET et Hafid MQAMI, Chefs de Chantier. La durée prévue des travaux était de 30 mois, mais les quelques semaines de pluie ont ralenti le chantier de 15 jours. 15 personnes travaillent sur le chantier. La passe à poissons est pratiquement achevée. Deux radiers sont terminés, un est en cours et le dernier sera fait

prochainement. Le boulonnage des boudruches sur les deux premiers radiers va se faire prochainement. Ces boudruches permettent de barrer l'eau, sans détériorer le barrage à aiguilles qui est classé. Ces boudruches seront donc mises en aval du barrage à aiguilles. La passe à canoës sera placée au bout du barrage. Ces travaux sont effectués par CBR TP, groupe VINCI, spécialisé dans le génie civil lourd.



## RÉFECTION DES REMPARTS

Les travaux de restauration du château Louis XI, de ses abords et de ses fortifications se poursuivent grâce aux efforts de l'association Avenir-Environnement. Le mur du rempart du contre fossé (programme 2009) se termine. Le programme 2010 va démarrer dans la continuité par la restauration du bâtiment dit de « l'abattoir »

et de ses abords.

Le programme 2011 est en cours de finalisation dans la phase du montage financier pour le bastion du MOINEAU. La ville d'Auxonne va solliciter les aides du Conseil Général de Côte d'Or dans le cadre du plan patrimoine insertion et du Conseil Régional de Bourgogne.

# Associations et Animations

## À NE PAS MANQUER

### AOÛT

- 6 - 7 - 8 - 9 - 12 - 13 - 14 et 15 : Spectacle Sons et Lumières au Château Louis XI à partir de 22h, par la Confrérie Facétieuse.
- 18 : Don du sang à la salle événementielle de 16h à 19h.
- 22 : Estivales de l'Humour > spectacle de Wally sous les Halles à 17h. Spectacle humoristique / One Man Show. Entrée libre. Infos sur [www.wally.com.fr](http://www.wally.com.fr)
- 28 : Régional de Pétanque par la Joyeuse Pétanque Auxonnaise dans la cour du Château Louis XI.
- 29 : Fête des Maraîchers organisée par « Les Compagnons de Saint Fiacre ». Ouverture officielle à partir de 9h à 11h messe en l'église Notre Dame d'Auxonne, suivie d'un dépôt de gerbe et d'un vin d'honneur à la salle événementielle, avec remise du Saint à M. Jean LANAUD de La Feuillée.
- 29 : Fun Car Auxonnais Rens. au 06 89 03 20 88.

### SEPTEMBRE

- 5 : 5<sup>e</sup> forum des associations du Pays Plaine de Saône Vingeanne à la salle événementielle de 14h à 18h. Inscriptions, informations, animations, démonstrations. Entrée libre.
- 12:21<sup>e</sup> Triathlon International dès 8h au Château Louis XI.
- 12 : Fête d'Auxonne.
- 19 : Loto du Basket à la salle événementielle à partir de 14h avec Brigitte.
- 25 : « Sport Santé Bien-être » à la Base de Plein Air de 10h à 17h organisé par le CDOS.

### OCTOBRE

- 2, 3, 4 : Fête des récoltes à Heidesheim.
- 3 : Loto du « P'tit Coup de Pouce » à la salle événementielle à partir de 14h.
- 25 : Grande foire d'Automne
- 27 : Don du sang à la salle événementielle de 8h à 11h.

## BODY DANCE : LE DERNIER GALA DE NELLY PARRIAUX

Lulu mène une vie trépidante à Paris, elle court, elle court du matin au soir et du soir au matin... Lassée de cette vie de fou, Lulu dit « stop ! ». C'est alors qu'elle rencontre un personnage aux pouvoirs étranges qui lui propose un voyage dans les mondes parallèles. Ainsi commence le spectacle au cours duquel Lulu va tour à tour nous embarquer dans un monde monochrome tantôt mauve, tantôt bleu, doré ou vert..., nous faire rencontrer la Reine des ténèbres et son univers peuplé de fantômes, de vampires et de momies..., nous ouvrir les portes de l'avenir en compagnie de la déesse du futur dans des mondes où brillent des soleils verts, où règnent des enfants, des robots et d'autres personnages étranges. Mais Lulu en a assez de ces mondes tristes et effrayants, elle n'aspire qu'à une chose : rentrer à Paris ! Le magicien exhause ses vœux et Lulu peut enfin retrouver ses amis avec qui elle célèbre son retour.

Dans cet ultime spectacle, Nelly a mis toute l'énergie et le talent qu'on lui connaît pour clore, en apothéose, une carrière bien remplie au sein de Body Dance. Les danseuses ont, elles aussi, fait honneur à leur professeur en donnant le meilleur d'elles mêmes tant dans l'exécution des chorégraphies que dans la réalisation des décors où, là aussi, elles ont brillé par leur imagination et leur talent. Les costumes superbes, réalisés par des membres du bureau et des mamans transformées pour l'occasion en couturières, des musiques variées, entraînantes, mêlant modernité et classicisme, des décors magnifiques imaginés et conçus par les élèves : tous les ingrédients étaient réunis pour faire de ce voyage un vrai moment de bonheur.

Un grand merci à Nelly, aux danseuses et à tous ceux qui de près ou de loin ont permis la réalisation de ce beau spectacle.

## LE TURLUPIN EN SPECTACLE



© 2010 S. VOIZENET

## CONCERT DE RASSEMBLEMENT DES CHORALES DU JURA



Le Lutrin, présidé par Odile Méry et dirigé par Florence Forgeot, a invité à l'occasion de son trentième anniversaire, 5 chorales de la région Doloise pour donner un magnifique concert en l'église Notre Dame d'Auxonne : le « Tournesol » de Saint Aubin dont le chef de chœur est également Florence Forgeot, la « Cantarelle » de Foucherans sous la baguette de Patricia Blanchot, la « Clé des Chants » de Champvans et « Chœur à Coeur » conduites par Florence Grandclément et enfin « Atout

choeur » d'Abergement la Ronce menée par Delphine Monnier.

Religieux ou profanes une trentaine de morceaux variés ont été interprétés devant un nombreux public qui a pu apprécier des morceaux écrits par les plus grands compositeurs tels Purcell avec « Thou Knowest Lord » ou Mozart avec « Barcarolle » ainsi que des chants de variétés plus modernes tels que « Le jazz et la java » de Nougaro, le « Syracuse » de Salvador, « Emmenez-moi » d'Aznavor, « Aimer à perdre la raison » de Ferrat en passant par « Nathalie » de Becaud.

Puis les voix des 200 choristes ont résonné sous les voûtes de notre belle église, qui se prête admirablement bien à cet exercice pour terminer par un « Canon de la paix », sur un texte de Romain Roland et une musique de F. Terral.

## LA FÊTE DE LA MUSIQUE 2010

© 2010 S. VOIZENET



## CONCOURS DE PÊCHE

Une belle affluence près des H.L.M. du Bord de Saône pour le concours de pêche de S.O.S. RIVIÈRES PROPRES le 20 juin. Les pêcheurs et le public étaient fidèles au rendez-vous les poissons un peu moins. Les habitants du quartier apprécient le côté festif et bon enfant de cette manifestation qui contribue à l'animation du quartier.





## PISCINE MUNICIPALE

La piscine municipale est ouverte jusqu'au 31 août. L'ouverture au public s'effectue de 11 h 00 à 18 h 45 tous les jours de la semaine ainsi que les week-ends et jours fériés.

### Rappel des tarifs 2010 :

- enfant de moins de 6 ans accompagné > gratuit
- enfant de 6 à 16 ans > 1 €
- adulte > 2,50 €
- carte enfant 10 entrées > 9 €
- carte adulte 10 entrées > 22 €
- carte annuelle enfant > 27 €
- carte annuelle adulte > 53 €

### Cours d'aquagym avec maître nageur :

- le mardi et le jeudi de 19 h 00 à 20 h 00 et le dimanche de 10 h 00 à 11 h 00,
- 70 € les 10 séances,
- inscriptions sur place ou par téléphone au 03 80 37 34 28.

## A.S. L'AIGLON BASKET : UN CLUB EN PROGRESSION !



L'équipe féminine monte en régionale

L'association l'AIGLON - Basket est en plein renouveau. Grâce à l'action conjuguée des 2 techniciens du club : José Lamapereira et Fabien Guegnard, l'effectif du club est en hausse : 90 licenciés en 2007, 110 en 2008, 130 en 2009 et 161 en 2010. Il n'y a pas seulement la quantité, il y a aussi la qualité et plus particulièrement chez les jeunes formés à l'école de basket du mercredi.

Au cours de cette saison 2009-2010 : 1 benjamin a intégré la sélection de Bourgogne des 97, 3 autres étaient en sélection de Côte d'Or des 98 dont 2 sont retenus pour le stage de l'équipe de Bourgogne des 98. Une poussine a été retenue également en sélection de Côte d'Or des 99. L'équipe benjamin masculin a évolué cette saison dans le Championnat régional très relevé avec les équipes de Chalon, JDA, Autun, DAD21, La Charité, St Apo... Nos petits auxonnais ont beaucoup souffert en début de

saison et lors des matchs retour on a pu noter les progrès effectués par toute l'équipe. La saison prochaine, les dirigeants espèrent renouveler l'expérience du Championnat régional pour les benjamins. Il faut aussi ajouter que 2 jeunes « Aiglons » - 1 garçon et 1 fille - seront prêtés à Chalon et à la JDA pour jouer en « minimes France ». Les équipes seniors féminines et masculines évoluent dans les Championnats départementaux où elles inquiètent souvent les meilleures. L'équipe senior féminine, vice championne de Côte d'Or excellence a reçu une invitation pour monter en régionale. C'est une belle satisfaction pour les filles et leur manager Christophe Gamet. Une nouveauté pour le club, la création, le samedi matin, d'une école de « Baby-Basket » avec des séances de motricité, animées par José (Pour s'inscrire Tél : 06 09 05 90 85). Près de 30 jeunes enfants garçons et filles âgés de 3 à 6 ans ont suivi régulièrement les cours depuis octobre 2009.

Quelques parents se sont pris également au jeu et ont demandé la création d'une section loisir, malheureusement le manque de créneaux n'a pas permis à cette section de pratiquer le « basket loisir » régulièrement.

En conclusion, disons que les Aiglons se portent bien. Leurs équipes sont prêtes à accueillir de nouvelles joueuses et de nouveaux joueurs surtout chez les jeunes et si vous êtes handicapés par votre grande taille, alors venez au basket, c'est un avantage. Pour la saison 2010-2011 prendre contact avec José Tél 06 09 05 90 85 ou Fabien 06 73 59 34 80 ou venir à la salle des Sports Sainte Colette le mercredi après-midi de 14 h 30 à 19 h 00 (à partir du 1<sup>er</sup> septembre).

## SPORT SANTÉ BIEN-ÊTRE

Organisation : Comité Départemental Olympique et Sportif

## 21<sup>E</sup> TRIATHLON : 12 SEPTEMBRE 2010 COUR DU CHÂTEAU LOUIS XI

Organisation : Ville et Office des Sports d'Auxonne

Contact et inscriptions : Office de Tourisme d'Auxonne (03 80 37 34 46)



Base de Plein Air à Auxonne  
De 10h00 à 17h00

Dans le cadre de l'opération nationale :  
**Sentez-vous Sport**

Le Comité Départemental Olympique et Sportif de Côte d'Or vous propose de nombreuses activités sportives en démonstration et/ou initiations gratuites, conduites par les comités sportifs départementaux

**Entrée gratuite**  
de 10h00 à 17h00

Buvette tenue par l'Office des Sports d'Auxonne

- Aviron
- Basket-ball
- Boxe anglaise
- Canoë Kayak
- Cyclisme
- EPMM
- Escrime
- Etude et Sports Sous Marins
- Handisport
- Lutte
- Médaillés Jeunesse et Sport OMS
- Pêche Sportive Au Coup
- Pétanque et Jeu Provençal
- Rugby
- Tennis
- Tennis de Table
- Tir Arme
- Tir à l'Arc
- USEP 21
- Volley ...



### LE PROGRAMME DE LA JOURNÉE

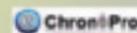
- 8 h 00 Inscriptions SPRINT - retrait des dossards.
- 9 h 00 Briefing épreuve SPRINT.
- 9 h 30 DEPART TRIATHLON SPRINT.
- 10 h 00 Inscriptions AVENIR - retrait des dossards Minimes.
- 11 h 15 Briefing épreuve AVENIR Minimes.
- 11 h 30 DEPART TRIATHLON AVENIR Minimes.
- 13 h 30 Remise des prix triathlons SPRINT et AVENIR.
- 13 h 30 Inscriptions COURTE DISTANCE - retrait des dossards.
- 14 h 30 Briefing épreuve COURTE DISTANCE.
- 15 h 00 DEPART TRIATHLON COURTE DISTANCE.
- 18 h 30 Remise des prix COURTE DISTANCE.

#### REGLEMENTATION

Le règlement est celui de la FFTri (cahier des charges FFTri). Tout manquement au règlement entraîne des sanctions applicables (pénalités, mise hors course et déclassement).

Consultation, inscription et résultats sur :

<http://www.chronopro.net>



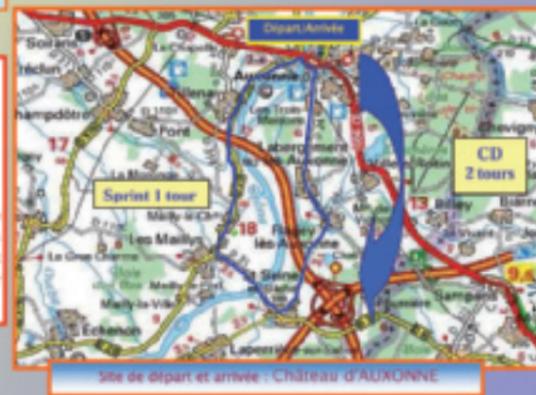
Les classements seront consultables sur le site de l'Office des Sports d'Auxonne :  
<http://auxonnesports.canalblog.com>

### INFORMATIONS

TRIATHLON AVENIR Minimes	TRIATHLON SPRINT	TRIATHLON COURTE DISTANCE
300 m natation 8,4 km VTT 3 km course à pied	500 m natation 20 km vélo 5 km course à pied	1500 m natation 40 km vélo 10 km course à pied
Minimes : 1955 - 1996 Ouvert aux licenciés FFTri et non licenciés.	Catégories cadets à vétérans Ouvert aux licenciés FFTri et non licenciés.	Catégories juniors à vétérans Ouvert aux licenciés FFTri et non licenciés avec carte Pass.

#### DRAFTING INTERDIT

Respect du code de la route.  
Casque à coque dure obligatoire (homologué CE ou NF).  
L'organisation décline toute responsabilité pour les dommages corporels, matériels et pour les vols pouvant survenir pendant les épreuves.



Site de départ et arrivée : CHÂTEAU D'AUXONNE

# Action Sociale



## DES COLIS POUR LA FÊTE DES MÈRES



Cette année encore, les mamans de la commune ont été honorées à travers différentes actions préparées par le CCAS.

Le mercredi 26 mai, Corinne COMPAYRE, maire adjoint, accompagnée de Marianne Martelet,

responsable du CCAS et de quelques bénévoles, s'est rendue au foyer logement pour remettre une plante à chaque dame, ainsi qu'une eau de toilette pour les hommes. Le Foyer Logement avait prévu le verre de l'amitié que les bénévoles ont été heureuses de partager avec les résidents.

Une visite à l'hôpital local d'Auxonne avait ensuite été prévue pour remettre à toutes et à tous un flacon d'eau de Cologne. Les bénévoles ont pu saluer les résidents qui se sont montrés très heureux de cette visite.

Le jeudi 27 et le vendredi 28 mai, à l'occasion de la Fête des Mères, la traditionnelle distribution des colis avait été repensée. Les bénéficiaires étaient reçues dans le hall de la salle des fêtes, où les bénévoles leur proposaient de s'asseoir autour d'une boisson

chaude et d'une part de brioche. C'était ainsi l'occasion de rencontrer d'autres personnes et de discuter dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Cette initiative a été très appréciée par les bénéficiaires et sera reconduite l'année prochaine.

À partir de 70 ans, les personnes âgées peuvent bénéficier des colis sociaux du CCAS, sous conditions de ressources. Trois colis sont distribués dans l'année, à l'occasion de la fête d'Auxonne, de Noël et de la fête des mères.

Par ailleurs, toutes les mamans de plus de 75 ans, sans conditions de ressources, peuvent s'inscrire pour bénéficier du colis de la fête des mères.

Pour toute inscription ou tous renseignements, appelez le CCAS au 03.80.27.00.51.

## REPAS À DOMICILE

Le conseil municipal a décidé le transfert de la gestion du service des repas à domicile au CCAS. Ce transfert sera effectif avant la fin de l'été.

Ce service s'adresse aux personnes âgées, handicapées, malades, isolées... qui ont des difficultés pour se préparer seules à manger.

Les repas, préparés par la cuisine de l'hôpital

d'Auxonne, sont livrés au domicile des personnes chaque matin, du lundi au vendredi, en liaison froide, par Monique De Almeida, personnel municipal. La commande des repas s'effectue auprès d'elle ou en téléphonant au service social

Les bénéficiaires peuvent se faire livrer tous les jours ou à leur convenance, un ou plusieurs jours dans la

semaine.

Le tarif des repas est déterminé par le coefficient familial de la personne, il peut varier de 4,50 euros à 12 euros le repas. Le règlement s'effectue en achetant des cartes de 10 repas au CCAS.

Pour tous renseignements, le CCAS vous répond au 03.80.27.00.51.

## PACK EURÊKA : MÉDICAMENTS



Depuis le 22 février, un groupe de 15 personnes âgées suit le module « Pack Eurêka » tous les mardis matin, jusqu'au 29 juin.

Ce module de 15 séances présente une méthode d'activation cérébrale sérieuse et reconnue, conçue en 1989 par la Fondation Nationale de Gérontologie. La méthode est ludique et conviviale, elle donne ou redonne l'envie d'apprendre, fait redécouvrir les ressources des méninges et contribue à faciliter la vie au quotidien. Le groupe constitué travaille dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

À la rentrée, un nouveau module sera lancé : « Du bon usage du médicament »

Déjà complet, il fonctionnera du 13 septembre au 15 novembre et permettra aux participants de : connaître le médicament, mieux gérer la prise médicamenteuse, et limiter les risques liés aux traitements et à la poly médication.

Pour tous renseignements sur l'organisation des prochains ateliers, vous pouvez contacter le service social au 03.80.27.00.51.

## POINT DE SITUATION SUR LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉPICERIE SOCIALE

Depuis son ouverture le 25 mars dernier, l'épicerie a accueilli 30 bénéficiaires distincts ayant passé chacun un contrat avec l'un des travailleurs sociaux d'AUXONNE pour une durée déterminée plus ou moins longue.

Début juin, le jeudi après-midi, 17 bénéficiaires étaient pris en charge, représentant 11 familles et 6 personnes seules (au total, 44 personnes touchées par cette forme d'aide sur ce seul après-midi).

Trois intéressés ont moins de 25 ans, on dénombre 22 enfants dont 3 de moins de 3 ans.

Sur ces 17 bénéficiaires, 3 avaient été orientés par la Mission locale et 14 par le Conseil Général.

Durant ces deux mois, 1 contrat est arrivé à son terme, 6 radiations (pour non respect des règles en vigueur) et une rupture de contrat pour cause de déménagement.

Le P'tit Coup de Pouce achète en moyenne 1 tonne de denrées alimentaires par mois auprès de la Banque Alimentaire de Bourgogne basée à QUÉTIGNY.

D'autres produits peuvent être proposés en fonction d'une part des achats effectués à l'aide des

subventions attribuées (produits d'hygiène, produits divers pour bébé, lait spécifique, couches, petits pots...), et d'autre part, de ceux récupérés gracieusement lors de la collecte qui a eu lieu au profit de l'association les 4 et 5 juin dernier.

5 à 6 bénévoles présents chaque jeudi après-midi assurent la continuité de l'accueil, l'aide aux achats, la tenue des stocks ou de la caisse...

Leur soutien est particulièrement précieux et indispensable pour la pérennité de ce projet.

## PREMIÈRE COLLECTE ALIMENTAIRE POUR « LE P'TIT COUP DE POUCE »

La première collecte de l'épicerie sociale fut un succès grâce à la générosité des Auxonnais. En effet, ce rendez-vous de solidarité a permis de collecter près de 1 000 kg de produits non périssables et principalement des gâteaux, des produits pour bébé et d'hygiène.

La vente de ces produits sera intégralement réinvestie dans d'autres achats de denrées alimentaires. La présidente de l'association remercie les bénévoles qui ont donné de leur temps, ainsi que tous les donateurs.



## EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Groupe Municipal « Ensemble, Autrement... »

### PORT DE PLAISANCE

- Pas d'enquête publique, manque de clarté dans la procédure, dans les chiffres et beaucoup d'interrogations!! !
- Près de 400 000 € annoncés, directement à la charge du contribuable Auxonnais, sans compter les études, l'éclairage public, le traitement et raccordement des eaux usées au réseau d'assainissement, ...
- Pas de prise en compte de l'accessibilité handicapés!
- Trop peu d'intérêt touristique pour la ville au vu du projet de la société gestionnaire!
- Pas de création d'emplois à court terme ! Pas de siège social à Auxonne !

### VOTE DU BUDGET

Nous n'avons pas voté le budget en raison de différents désaccords portant soit sur la façon d'engager les dépenses avant vote du conseil municipal, soit sur le fond des projets présentés.

Nous n'avons pas non plus voté le maintien des 4 taux de taxes. En effet, nous avons proposé une baisse de ces derniers par rapport à la forte

progression sur les 2 dernières années et les excédents budgétaires dégagés par la pression fiscale. De plus, nous n'oublions pas le transfert de compétences à la Communauté de Communes qui devrait, telle principe des vases communicants, faire diminuer les dépenses communales.

### TRAVAUX ET AMENAGEMENTS DU CENTRE VILLE

Tous s'accordent à dire que des travaux étaient nécessaires. Il aurait été intéressant qu'une concertation sur ce sujet se tienne au sein de la commission travaux par exemple. Les différents aménagements à court terme n'occasionneront-ils pas plus de gênes aux riverains et aux usagers? Les modifications de sens de circulation sont-elles mûrement réfléchies? La perte de places de stationnement était-elle nécessaire ?

### CONTRATS D'ASSURANCES

On peut s'interroger sur la pertinence du choix du cabinet (à la fois « courtier et conseil ») chargé de l'analyse des contrats arrivant à terme et qui devra établir le cahier des charges de l'appel d'offre pour renouvellement.

Notre BLOG reste à votre disposition à l'adresse suivante :

<http://auxonne-ensembleautrement.blogspot.com/>

Le 15 juin 2010

Marie-Françoise COQUET, Marie-Paule TARTERET, Gilles MONIN-BAROILLE

### Aux URNES CITOYENS.... tout un symbole

Le « p'tit Auxonnais » se réveille après un long silence particulièrement apprécié par la majorité des Auxonnais.

Affichant toujours la même faiblesse analytique ou la critique et la désinformation constituent l'essentiel de son contenu, il dresse un tableau général des différentes actions municipales

#### Remarque sur la fiscalité :

Monsieur le Président du « p'tit Auxonnais » annonce que la Communauté de Communes Auxonne Val de Saône a augmenté ses taux et la commune d'Auxonne les a maintenus.

Si vous aviez précisé que la ville d'Auxonne a transféré des compétences (accueil de loisirs, périscolaire etc...) à la Communauté de Communes, vous auriez fait preuve d'objectivité, la masse salariale de ces structures étant prise en charge par la Communauté de Communes cela aurait dû se traduire par la baisse des taux de la ville d'Auxonne. Il n'y a pas à pavoiser d'avoir maintenu les taux.

#### Les dossiers évoqués

« bravo » pour la poursuite des travaux engagés par la précédente municipalité, contournement poids lourd - carrefour de la Poste - place de Verdun - réfection de l'église.

#### Equipements commerciaux :

L'implantation ou l'agrandissement de discount, l'extension d'une grande surface sur le site Acéries

du Val de Saône, autant d'initiatives qui doivent être précédées d'une concertation avec tous les acteurs économiques de notre cité (commerçants, consommateurs, producteurs, etc..) elles auront notre soutien car elles s'inscrivent dans une logique de développement urbain de notre ville.

#### Zone commerciale,

Nous avons exprimé nos plus grandes réserves sur ce projet hors d'échelle pour notre ville qui mérite réflexion et concertation.

Procéder à une consultation de la population limitées à la seule ville d'Auxonne est une erreur car nous sommes en présence d'un projet qui impacte tout un territoire.

Est-ce que ce type d'investissement est de nature à apporter les réponses aux préoccupations majeures de nos concitoyens qui se nomment : pouvoir d'achat - qualité environnementale et emploi ?

Pourquoi avoir occulté : - la perte des emplois générés par cet investissement - l'aggravation significative de la circulation dans la cité. ?

Désire-t-on une mort programmée du centre ville ?

#### Le port

La société H2O PLUS est une filiale créée par la société H2O gérant le port de Saint Jean de Losne. Cette société a présenté un projet d'un total de 2 060 000 €. Cette somme a été actée pour l'attribution des subventions sollicitées auprès de la Région 206 000 €, du Département 206 000 € et des fonds européens « FEDER » 206 000 €, auto financement 1 442 000 €.

A noter que l'investissement initial a été revu à la

baisse artificiellement afin d'échapper à la procédure légale de l'enquête publique (1 300 000 € H.T.)

Le respect des grandes orientations du Grenel de l'environnement deviennent incontournables, c'est pourquoi. la ville d'Auxonne devra assurer harmonieusement son développement urbain en utilisant les espaces constructibles intra muros.

N'aggravons pas la situation, sauvons ce qui peut être sauvé et mettons en œuvre une politique d'urbanisation plus densifiée.

Les élus « AUXONNE NOTRE VILLE »

A. SANZ    R. MELOCCO    G. LABELLE



## À LA DÉCOUVERTE DES RUES D'AUXONNE

- **rue Maillard de Mesle**, ancienne rue Traversière : fait communiquer la rue Jurain et la rue Davot. Elle tire son nom de Jacques Maillard du Mesley, né à Auxonne le 20 octobre 1731. Il fut Intendant aux Îles de Bourbon et de France (anciens noms des Îles de la Réunion). Il fut l'inventeur de l'étuve à blé pour en permettre la conservation. Il inventa aussi pour les vaisseaux de très pratiques pompes à ressort.

- **rue Davot** (jadis rue aux Fèbvres). Gabriel Davot naquit à Auxonne en 1677. C'était un spécialiste savant juriconsulte, qui faisait profession de donner des consultations sur des questions de droit et qui professa à Dijon. Gabriel Davot a laissé des oeuvres plusieurs fois réimprimées.

- **rue Jurain** (jadis rue de Pantesson) porte le nom de Claude Jurain, le vieil historien de la ville. Sous le Premier Empire un terrible incendie détruisit le « Soleil d'or » et la plupart des vieux immeubles de la rue (« Antiquités d'Auxonne » par Claude Jurain). Il fut plusieurs fois Maire d'Auxonne de 1605 à 1607, de 1610 à 1612, de 1616 à 1617.

## SPECTACLE SONS ET LUMIÈRES



**SONS ET LUMIÈRES**  
**L'HOMME À TRAVERS SA FOLIE ET SES INVENTIONS**  
**les 6 - 7 - 8 - 9 - 12 - 13 - 14 - et 15 août 2010**  
**AU CHÂTEAU à 22 h 00**

Tarif des entrées : Enfants : 6 € - Tarif réduit : 10 € - Adultes : 12 €  
Renseignements et réservations : [www.confrerie-facetiense.com](http://www.confrerie-facetiense.com)  
ou Office du Tourisme d'Auxonne 03 80 37 34 46.

## NOUVEAU CHEF DE CORPS DU 511<sup>E</sup> RÉGIMENT DU TRAIN



Chef de Corps du 511<sup>e</sup> Régiment du Train depuis 2008, Guy Patureau-Mirand a récemment été nommé à de nouvelles fonctions qui le conduiront désormais loin d'Auxonne. Afin de le remercier de sa collaboration, la Municipalité a organisé une réception le 23 juin dernier. À cette occasion, le Maire et ses adjoints ont fait la connaissance du Colonel Stéphane Canitrot qui a pris sa succession et qui assure désormais le commandement de notre garnison. Le Colonel Canitrot est originaire de Pau. Il s'engage en 1988 en qualité de Saint-Cyrien, il choisit en 1991 l'arme du Train et rejoint l'École d'Application du Train à Tours. Au fil de ses affectations, ce dernier sillonne la France et c'est en provenance du Bureau d'Études Prospective

Synthèse de l'État-major de l'armée de terre qu'il est arrivé à Auxonne le 29 juin 2010. Titulaire du Brevet Technique d'Études Militaires supérieures, il est marié et père de trois enfants. La Municipalité souhaite pleine réussite à ces deux hommes dans leurs nouvelles fonctions.

## MÉDAILLE DE LA FAMILLE FRANÇAISE

Samedi 29 mai 2010, veille de la Fête des mères, Raoul Langlois, Maire de la commune a eu l'honneur de remettre la médaille de la famille française, en présence de Nicole Deschamps, administratrice à l'UDAF (Union Départementale des Affaires Familiales), Antoine Sanz, Conseiller Général et quelques adjoints, à Sandrine Daniel Dit Andieu, maman de cinq enfants. Il est important de rendre hommage à une maman dont les enfants sont une véritable récompense.



## CHANGEMENT D'HORAIRES

Depuis le 3 mai, la Mairie fonctionne selon de nouveaux horaires d'ouverture au public : **du lundi au jeudi de 8 h 00 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30, le vendredi de 8 h 00 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 16 h 30.**

## OUVERTURE DU MUSÉE BONAPARTE

Le musée Bonaparte ouvre ses portes du 2 mai au 30 septembre, tous les jours de 10 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 18 h 00. Nous rappelons que l'entrée du musée est gratuite pour tous. Profitez de cette période d'ouverture pour découvrir l'histoire de Napoléon Bonaparte.

## INSTANTS DE CONVIVIALITÉ : LA FÊTE DES VOISINS



Ville d'Auxonne

Place d'Armes 21130 AUXONNE

Tél : 03 80 27 00 50

Directeur de la publication : Raoul LANGLOIS

Photos : Ville d'Auxonne sauf mentions légales



Retrouvez toutes les informations  
pratiques de votre ville sur  
[www.auxonne.fr](http://www.auxonne.fr)

